

*Partager ce que nous en avons compris.*

### CHSCT DIG, la direction ne comprend pas l'inspection du travail ... !

L'inspection du travail a rappelé à la direction par un courrier qu'un CHSCT restait compétent sur le périmètre défini au moment du renouvellement de l'instance même si ce périmètre est redéfini ensuite pour d'autres élections, ce qui est le cas pour les UGI. **Une résolution a été votée à l'unanimité demandant à la direction de déclarer clairement sa position et les mesures prises suite à ce courrier. La direction n'a pas pris position** et aurait demandé un rendez-vous à l'inspection du travail qu'elle dit à avoir du mal à obtenir .... La direction s'est engagée à communiquer sur ses démarches mais aucune date n'est donnée, en attendant des questions CHSCT sont bloquées !

### Présentation du périmètre Fonctions Support

Étape obligatoire, un volumineux document est commenté pour présenter l'ensemble des entités qui composent les fonctions support. A la marge on déplore quelques difficultés dans le recouvrement périmètre social/périmètre de gestion, quelques organigrammes manquants et l'absence de mise en évidence des établissements secondaires, le document satisfait cependant correctement à sa vocation pédagogique.

### Présentation du budget de fonctionnement du CE

Le projet de budget de fonctionnement du CE est voté à l'unanimité, la subvention France Télécom de 640000 € est employée dans les grandes lignes comme suit :

- 70 400 € rétrocession CCUES
- 50 000 euros pour la formation et la documentation, répartis pour chaque organisation syndicale au prorata de sa représentativité et des résultats électoraux
- 8 000 € pour la formation des salariés du CE
- 100 000 € pour les honoraires nécessaires : avocat, expert-comptable, sténotypiste, différentes demandes d'expertise
- 4 000 € pour les fournitures et fonctionnement du CE
- 7 000 € pour la communication
- 400 100 € pour toutes les autres charges incombant au CE ou aux élus CE ( achats de matériels, les maintenances et entretien des matériels, les assurances, les éventuels frais de séminaires, les déplacements, les hébergements, les frais bancaires, les salaires des salariés du CE)

**Ce budget est à l'équilibre** d'un montant de 639 213 euros, c'est-à-dire 99,92 % de la subvention de l'employeur. Nous avons voté pour ce budget car il est à l'équilibre et ne concerne que le fonctionnement du CE, notre vision différente des ASC nécessite cependant aussi un budget de fonctionnement.

### Commissions du CE

Des compléments de candidatures aux commissions pour chaque organisation syndicale ont été soumis au vote, toutes adoptées à l'unanimité. Toutefois deux commissions restent sans présidents :

- handicap
- économie et évolution des marchés

### Présentation des budgets prévisionnels des ASC

#### Reversement de 45% du budget ASC de notre CE au CCUES :

Les élus CFE-CGC/UNSA votent **contre** le reversement de 45% du budget ASC 2012 au CCUES pour le financement des prestations mutualisées. En effet, à leur grande majorité les salariés du CE des Fonctions Support se plaignent de ne rien recevoir du CCUES, et ils ajoutent en plus que lorsqu'ils ont besoin de joindre quelqu'un du CCUES on ne leur répond pas convenablement. Plus de 2 Millions d'Euros reversés en pure perte au CCUES ?

#### Cinéma Limoges :

La CFE-CGC/UNSA **s'abstient** contre une mesure qu'on peut qualifier de « niche » ou clientéliste. Car si nous comprenons que les salariés de Limoges souhaitent utiliser les droits à tirage des carnets de ticket de cinéma que le CCUES n'est pas en mesure de leur offrir, faute d'avoir été capable de négocier le plus largement avec tous les réseaux de salles existants, ces derniers ne sont pas les seuls dans ce cas. Dans toute la France il existe de très nombreuses villes où les salles existantes ne figurent pas dans l'offre du CCUES, à commencer dans la banlieue proche de Paris où seul le réseau UGC est présent localement. Or les salles UGC ne figurent pas dans l'offre du CCUES. Alors pourquoi « une verrue » pour Limoges et par pour les autres villes.

Cette prestation, sur mesure, pour quelques salariés seulement, illustre les déséquilibres qui peuvent en résulter, du point de vue du pilotage d'un budget ASC.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

#### Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Danielle BOROT – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Pascal COURTIN – Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Jean-Pierre FORBE – Eric FORQUIN – Antoine GALIA – Philippe GOSSART – Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Catherine REYDY – Pierre REGNIER – Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER

## Portail ASC :

**Nous nous abstenons sur ce point** car nous sommes très circonspects sur l'opportunité de créer un site spécifique pour le CE de FS, en plus sur site ARAVIS.

C'est déjà compliqué de se connecter au portail existant, retenir le mot de passe, s'habituer à l'ergonomie du site. Si on rajoute un portail en plus nous craignons que les salariés soient un peu perdus et ne trouvent pas le temps de maîtriser un site de plus.

De plus nous craignons que les aléas qui ont conduit à mettre en service Aravis, (Projet Cfdt) qui coûté 4 Millions d'Euros, ne se reproduisent.

## Répartition des QF par tranches ASC 2012 :

**La CFE-CGC/UNSA s'est toujours prononcée contre le système inégalitaire des QF.**

L'offre CFE-CGC/UNSA est de substituer les grades au système des QF.

## Répartition en pourcentage du budget ASC 2012 :

Nous sommes contre la logique de découper le budget en tranches avec des conditions spécifiques et draconiennes à respecter pour bénéficier de chaque type de prestation.

Ce système aboutit à favoriser les cumuls de prestations nombreuses pour ceux qui entrent dans plusieurs niches, ils obtiennent alors des montants plus élevés que la moyenne des salariés, et à l'autre extrémité ceux qui ne remplissent pas les conditions n'obtiennent rien ou peu.

La CFE-CGC/UNSA défend un principe simple et plus égalitaire, une somme est allouée à chaque salarié en début d'année, en fonction du grade qu'il a, et ensuite il fait ce qu'il veut avec l'enveloppe qui lui est allouée sur son compte salarié. Du moment qu'il présente des factures.

Nous nous **abstenons** au moment du vote.

## Tour Olivier de Serres

Le CE vote à l'unanimité pour le principe d'une étude sur la pré qualification sur **une action en justice à mener concernant les conditions de travail** sur Olivier de Serres. En effet deux CHSCT ont de forts doutes sur les conditions de travail qui attendent les salariés devant aménager dans la Tour Olivier de Serres.

Parce qu'ils ne disposeront pas de suffisamment d'espace pour la plupart d'entre eux, qui vont voir une diminution des mètres carrés disponibles dans leur espace de travail. Les ratios en M2/personne sont en diminution selon les bureaux alloués.

Parce qu'ils ont visité des locaux vides, où les cloisons n'étaient pas entièrement posées, les armoires et les bureaux « non chargés » et que pour se faire une idée précise et réaliste des conditions de travail qui les attendent, pour mesurer une éventuelle dégradation de leurs conditions de travail, il leur manque des éléments d'appréciation.

De plus les représentants du personnel sont courroucés par le fait que la Direction de projet se conduit de façon cavalière en ne donnant plus d'informations comme elle devrait le faire, après que les divers CHSCT concernés et le CE ont donné un avis négatif. La vie du projet ne doit pas s'arrêter une fois que les instances ont rendu un avis. Les prérogatives des CHSCT demeurent toujours en ce qui concerne l'accompagnement des salariés pendant toute la vie du projet et même après ! Ignorer les IRP n'est pas conforme au nouveau contrat social.

## Agrément du Service de Santé au Travail de FT

L'administration a donné un avis favorable pour 5 ans pour l'agrément (après un refus d'agrément pendant la crise sociale).

Surveillance/Vigilance sur les commissions médicaux-techniques.

Mais les obligations employeurs ont changé.

Essentiellement demandé aux services interentreprises.

3 médecins sur FS (+1)

Comment la Direction souhaite répondre aux réserves ? La réponse a été : « en travail sur la pluridisciplinarité » ....

Nous notons au même moment, suite aux études du CNHSCT, une augmentation de l'absentéisme sur FS ce qui soulève question !

La C.M.T est prévue au CT, il fallait 3 médecins, cette commission va se mettre en place.

La CFE-CGC/UNSA interpelle l'Entreprise sur la réponse qui a été donnée par l'Entreprise à la Direction du travail, sur un dispositif qui existerait à FT, chargé d'aider les salariés en situation de risques psychosociaux.

La Direction répond qu'elle va réfléchir si elle peut nous communiquer le document sur le dispositif existant.

## Devenir des salariés des Achats suite à la création de la joint venture « Buyin »

Sur 90 personnes sollicitées pour suivre la structure seulement 43 personnes ont accepté.

Plus de la moitié font donc l'objet d'un redéploiement.

Ce chiffre pourrait augmenter jusqu'à 49.

Les salariés en redéploiement ne sont pas accompagnés, ils n'ont pas reçu de propositions de postes et sont laissés livrés à eux-mêmes. Il nous semble voir revenir la période de la crise sociale « Trouve toi un poste ! ». La présidente nous rassure en précisant que ces personnes là ont une mission.

La problématique du recrutement existe : les salariés qui sont partis dans la JV croulent sous la charge de travail, ils sont fortement démotivés et certains hésitent à demander à revenir à FT ce qui accentue le malaise des autres. De plus il existe une grosse difficulté à recruter dans le Groupe. Les salariés volontaires de FT sont jugés « trop payés » par rapport aux postes proposés. En lieu et place ce sont des consultants qui sont embauchés à prix d'or !

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

## Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Danielle BOROT – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Pascal COURTIN – Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Jean-Pierre FORBE – Eric FORQUIN – Antoine GALIA – Philippe GOSSART – Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Catherine REYDY – Pierre REGNIER – Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER

Des incohérences dans les niveaux de classifications des postes ouverts sont soulevées, des postes ouverts en F correspondent à des postes existants dans FT mais qui sont en E. Des promotions ont donc bien été réalisées au passage de FT à la JV.

Le DRH de la JV vient d'être recruté apprend-on.

Est-ce que le processus de comblement des postes dans la JV est aussi transparent qu'on pouvait l'imaginer ? Certains

salariés au sein de la filière achats ont l'impression qu'il existerait une préférence de recruter en externe plutôt que de prendre des salariés du Groupe FT ....

La CFE-CGC/UNSA propose des rencontres informelles avec les salariés pour trouver de qui ne marche pas, en s'appuyant sur des démarches parallèles, conduites dans le passé, et qui permettent de découvrir la vérité, dès lors qu'on

va faire parler les salariés et en les écoutant.

## Situation de l'emploi au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

Point reporté au CE de février, en l'absence de commission pour une étude préalable du dossier.

**Prochain CE le 23 février 2012**

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

### **Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :**

Frédéric ANDREANI – Danielle BOROT – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Pascal COURTIN – Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Jean-Pierre FORBE – Eric FORQUIN – Antoine GALIA – Philippe GOSSART – Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Catherine REYDY – Pierre REGNIER - Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER